

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS
SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 11 MARS 2025

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	39	21

Date de convocation	05/03/2025
Date d'affichage	05/03/2025

DL25003	OBJET : Signature contrat CITEO
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le onze mars, s'est réuni à dix-sept heures trente le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Patrick DE GONZAGA, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, Mme Véronique POIGNET-SENGER (suppléante), M. Franck PROUST, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. David-Alexandre ROUX, M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Valentine WOLBER (suppléante)

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS, Mme Françoise TURRIBIO (suppléante)

Cté Com. Pont du Gard : Monsieur Alain LAGET

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, Mme Monique BOISSIERE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Emmanuel CARRIERE, Mme Claude DE GIRARDI, M. Jack DENTEL, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Théos GRANCHI, M. Julien PLANTIER, Mme Christine TOURNIER BARNIER, Mme Pascale VENTURINI

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

Mme Martine KUFFER à M. Didier LEBOIS

Mme Claude DE GIRARDI à M. Richard TIBERINO

M. Jean-François DURAND-COUTELLE à M. Jean-Luc CHAILAN

Secrétaire de séance : M. David-Alexandre ROUX

Monsieur Richard TIBERINO Président, expose,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 541-10, R. 543-53 à R. 543-56 et R. 543-207 à R 543-213-1 ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2023 portant agrément à CITEO,

Vu le contrat type unique proposé par CITEO /ADELPHE pour une durée de cinq ans,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 4 mars 2025,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'autoriser son Président à conclure le contrat type unique pour la filière des emballages ménagers et papiers graphiques (REP EMPG), proposé par CITEO pour une durée de cinq ans, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029 avec effet rétroactif.

ARTICLE 2 : D'autoriser son Président à signer tous documents à intervenir liés à l'exécution dudit contrat.

ARTICLE 3 : Les recettes liées au versement des soutiens CITEO seront affectées au chapitre 74 - article 747888 - section de fonctionnement, les reversement aux EPCI adhérents au chapitre 011 - article 62878.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 3 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité



Le Président du SITOM Sud Gard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Richard TIBERINO
030-253002950-20250311-DL2025003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025
Publication : 13/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

